



**MRC DE
CHARLEVOIX-EST**



Formulaire de demande d'aide financière

Fonds de vitalisation
(OBNL et municipalités)

Formulaire de demande pour les OBNL et les municipalités

Programme de vitalisation

2

1. Renseignements sur le promoteur ou la promotrice			
Nom de l'organisme :			
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Autre :	
Courriel :		Site Internet :	
Personne-ressource :			
Forme légale:			
☐ Coopérative (à but non lucratif)		☐ OBNL	
☐ Municipalité		☐ Autre (spécifiez) :	
2. Renseignements généraux sur le projet			
☐ Prédémarrage		☐ Expansion	
☐ Démarrage		☐ Projet de relève	
☐ Autre (spécifiez) :			
Description sommaire du projet :			

Il est essentiel que les demandes proviennent des municipalités de Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, La Malbaie ou d'un TNO de Charlevoix-Est ou qu'elles aient un impact significatif dans l'une de ces municipalités. De plus, le projet doit répondre au minimum à l'une des priorités détaillées dans le cadre d'intervention :

- Assurer le dynamisme du territoire et des collectivités dévitalisées de la MRC;
- Assurer le maintien et le développement de services de proximité;
- Soutenir des projets contribuant à dynamiser les cœurs villageois et/ou les centres-villes.

Identifiez à quelle(s) priorité(s) ce projet répond et expliquez pourquoi.

3. Le projet

Quelles sont les expériences et l'expertise de l'équipe en place qui permettront la réalisation du projet?
Donnez des exemples de réalisations au besoin.

Étapes et échéancier de réalisation

Étapes	Échéancier
Fin du projet	

Quels sont les principaux partenaires financiers et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

Quelles sont les retombées économiques et sociales du projet?

Emplois		Permanent			Temporaire ¹		
		Annuel	Saisonnier	Temps partiel	Annuel	Saisonnier	Temps partiel
Nombre d'emplois	Créés ² :						
	Maintenus ³ :						

¹ Temporaire : nombre d'emplois créés par l'entreprise exclusivement pendant la durée du projet

² Créés : nombre d'emplois créés grâce au projet, excluant ceux maintenus

³ Maintenus : nombre d'emplois avant la réalisation du projet

Comment ce projet est-il reçu par la communauté?

(partenariats, consultations, lettre d'appui, étude de besoins, sondage, etc.)

Commentez les grilles d'autoévaluation du développement durable complétées pour le dépôt de cette demande (ex. : points forts, éléments à améliorer, pistes d'actions, objectifs, etc.).

**Si vous n'avez pas procédé à l'autoévaluation, veuillez indiquer en quoi ce projet s'insère dans une démarche de développement durable et d'atténuation des impacts environnementaux.*

4. Renseignements financiers

Ventilation des coûts	
Dépense	Coût
Coût total	
Coût du projet :	

Financement du projet - Sources de financement		
	Montant	Confirmé
Fonds de vitalisation		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
		☐ Oui ☐ À venir
TOTAL		

5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de vérifier l'admissibilité de votre projet auprès d'un(e) agent(e) avant de soumettre la demande à la MRC de Charlevoix-Est :

infofinancement@mrccharlevoixest.ca

418 439-3947, option 3

172, boulevard Notre-Dame

Clermont (Québec) G4A 1G1

Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

☐	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).
☐	Autorisation du requérant.
☐	Plan de projet (à valider avec votre agent de développement).
☐	Pour les coopératives et les OBNL : Il est entendu qu'en vertu de l'article 152.1 de la Charte de la langue française, la MRC ne peut conclure un contrat et/ou octroyer une aide financière à un organisme employant 25 personnes ou plus lorsque cet organisme ne possède pas d'attestation d'inscription, n'a pas fourni, dans le délai prescrit, l'analyse de sa situation linguistique, ne possède pas d'attestation d'application de programme ni de certificat de francisation ou si son nom figure sur la liste prévue à l'article 152 de la Charte. Si applicable, remettre une preuve justificative de la situation linguistique de votre organisme fournie par l'Office québécois de la langue française. Nombre d'employé(e)s : _____
☐	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que les états financiers, les projections financières, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, étude d'accompagnement, plan de visibilité, résolution, soumission, plan, croquis, autorisation ou permis, etc.

6. Signature du requérant ou de la requérante

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires non signés ne sont pas recevables et entraîneront le refus de la demande de financement.

Nom du ou de la signataire

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande d'aide financière ainsi que dans les documents ci-joints sont exacts et véridiques.

Signature

Date

7

7. Rappel du processus de sélection

Organismes admissibles

Tout organisme à but non lucratif sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est dont le siège social est au Québec et est inscrit au Registre des entreprises du Québec. En ce sens, toute forme juridique est admissible.

Organismes non admissibles

Dans tous les cas, les investissements du Fonds de vitalisation ne peuvent être faits dans des organismes dont les produits ou services contreviennent à la paix, au bien-être, à la liberté ou à la santé des travailleurs et des travailleuses ou de la population en général ou dont la probité est mise en doute.

Critères d'analyse

Le comité de vitalisation procède à l'analyse des dossiers.

Lors de l'analyse de chaque demande, le comité de vitalisation aura à considérer **l'impact sur la vitalité socio-économique** du projet. Celui-ci devra être **significatif en termes d'investissement, d'effet de levier et de revitalisation du milieu**.

Le comité de vitalisation évaluera la mise de fonds, l'expérience du promoteur ou de la promotrice, de rétention des services de proximité, l'attraction et la rétention des jeunes, l'impact sur la vitalité économique, l'impact environnemental du projet et les différentes sources de financement.